Critérium Voile en Pays de Brest Portsall
Dimanche 22 Novembre 2026
PORTSALL
CNPK
5B.

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régate sera régie par :

1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)

1.2 les règlements fédéraux.

1.3 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régate est ouverte à :

2.1.1 - tous les bateaux IND ; OBIC ;OPT ;B293 ;RCB

2.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3 DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	**Montant**
Individuel	12€
double	24€

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription :
22/11/2026 de 9h30à 11h au centre nautique

Briefing coureurs
22/11/2026 à 11h30 devant le centre nautique

4.2 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
22/11	*12 h 00*	IND ;OBIC ;OPT ;RCB ; B293

4.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- *disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche 22 Novembre 2026*

6. LES PARCOURS

6.1 Les parcours seront de type parcours construit avec possibilité de raid
6.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE *(joindre si possible un extrait de carte)*.

7. SYSTEME DE PENALITE

Pour, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité est d'un **tour**

8. CLASSEMENT

8.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
8.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
(b) Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
(c) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

9. COMMUNICATION RADIO *[DP]*

Un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10. PRIX

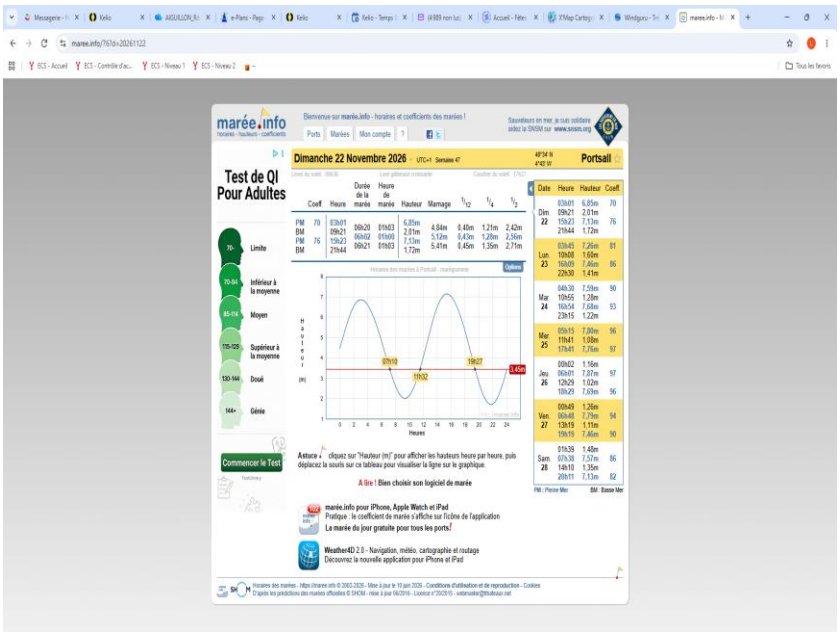
Des prix seront distribués suivant règlement VPB

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Marée : coef de 76
Pleine mer 15h23



ANNEXE ZONE DE COURSE
(Joindre si possible un extrait de carte

